



LA TRÊVE OLYMPIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

© 2018 / Comité International Olympique (CIO) / EVANS, Jason

En 2024, Paris et la France accueillent les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques d'été. Ces deux événements très populaires sont bien connus du grand public, et pour cause : tous les quatre ans, des athlètes et Para athlètes provenant de tous les coins du monde se réunissent pour s'affronter dans plus de 40 sports !

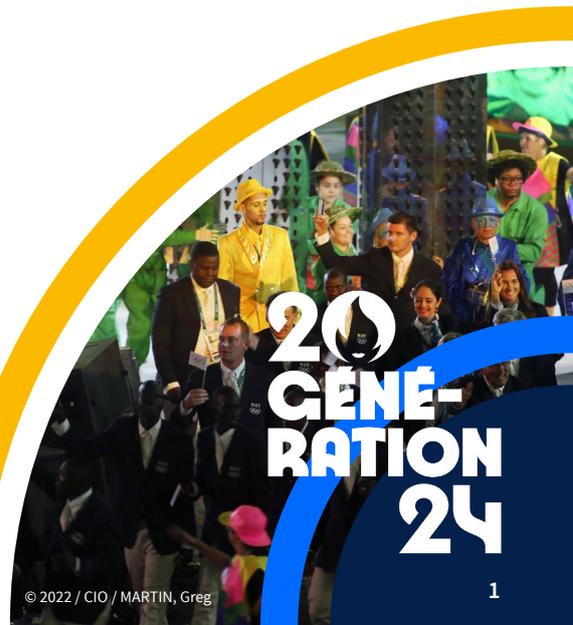
Si ces quatre semaines de compétition intense constituent un événement exceptionnel, ne serait-ce que d'un point de vue sportif, elles le sont aussi pour les valeurs qu'elles incarnent et les messages qu'elles transmettent. Les Jeux permettent un rassemblement d'envergure, un rendez-vous culturel unique autour de valeurs universelles telles que la solidarité, le partage et la passion du sport. La volonté fédératrice des Jeux est inscrite dans leur histoire, elle-même intimement liée à celle de la Trêve olympique.



Jeux Olympiques de Londres (2012) - Artiste accueillant les athlètes au Village Olympique.

À SAVOIR !

Chaque athlète représente le Comité National Olympique (CNO) de son pays. Les CNO assurent, entre autres, la représentation de leur pays respectif aux Jeux Olympiques en y envoyant des participants et des officiels. Actuellement, il en existe 206.



© 2022 / CIO / MARTIN, Greg



© 2009 / CIO / FRANCO VARON, Ester

1 - Histoire antique de la Trêve olympique

La tradition de la Trêve olympique - ou « *Ekecheiria* » - apparaît à l'Antiquité. À cette époque, la Grèce est ravagée par des guerres entre cités-états rivales. La légende raconte que, ne sachant comment mettre fin à ces affrontements incessants, le roi *Iphitos*, souverain de la cité-état d'Élide, décide de se rendre au temple d'Apollon à Delphes. L'oracle lui aurait conseillé d'organiser, tous les quatre ans, une compétition sportive et religieuse entre les cités-états grecques pour briser le cycle de conflits qui touche le territoire. C'est ainsi que seraient nés les Jeux Olympiques, dont les premières traces remontent à **776 avant J.C. !**

Dès les premières éditions des Jeux Olympiques de l'Antiquité, les rois des cités-états d'Élide, de Pisa et de Sparte décident de signer un traité pour instaurer la Trêve olympique. Cet accord est ensuite adopté par toutes les autres cités-états. Elles s'engagent ainsi à cesser tout conflit avant, pendant et après les Jeux pour permettre aux athlètes et leurs accompagnants de se rendre à Olympie et d'en revenir en toute sécurité. Des messagers appelés « spondophores » sont envoyés aux quatre coins de la Grèce pour annoncer le début des compétitions et demander l'arrêt des conflits.

La Trêve olympique **perdure pendant plus de 1 200 ans**, jusqu'au IV^e siècle après J.C. En 393, les Jeux Olympiques de l'Antiquité sont abolis par l'empereur romain Théodose, car considérés comme des fêtes païennes.



© 2009 / CIO / FRANCO VARON, Ester

Musée Olympique de Lausanne (2009) - Exposition permanente sur les Jeux Olympiques.

À SAVOIR !
Les Jeux Olympiques de l'Antiquité étaient organisés à Olympie, site religieux localisé à Élide. C'est d'ailleurs de là que les Jeux tirent leur nom.



© 2009 / CIO / FRANCO VARON, Ester



© 1994 / CIO / LÓPEZ ROMERO, Fernando

2 - La Trêve olympique à l'époque des Jeux Olympiques modernes

Ainsi, dans la période antique, la Trêve olympique est parvenue à instaurer une paix temporaire en temps de guerre, permettant à des peuples de se rendre à Olympie et de célébrer les Jeux. Mais elle a aussi joué un rôle dans notre histoire contemporaine. En effet, **à partir de 1894**, les Jeux Olympiques sont rétablis par le premier Congrès Olympique qui se tient à la Sorbonne, à Paris. Ce n'est que 100 ans plus tard que la Trêve olympique sera invoquée, dans le contexte de la guerre de Bosnie-Herzégovine.

À SAVOIR !

C'est à un Français, le baron Pierre de Coubertin, que l'on doit la tenue du premier Congrès Olympique et le rétablissement des Jeux. Il participe également à la fondation du Comité International Olympique (CIO), qui coordonne les actions de toutes les parties prenantes olympiques (athlètes, CNO, fédérations internationales de sport etc.).

• Les différents objectifs de la Trêve olympique : le cas de la guerre de Bosnie-Herzégovine

Jusque dans les années 1990, la Bosnie-Herzégovine forme, avec plusieurs autres entités (la Croatie, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie, comprenant les régions du Kosovo et de la Voïvodine, et la Slovénie) la République fédérative socialiste de Yougoslavie. La Bosnie-Herzégovine, comme d'autres entités de la Yougoslavie, réclame son indépendance. Cependant, une partie de la population du pays, les Serbes de Bosnie, refuse ce projet d'indépendance : elle veut une Yougoslavie unie, sous la domination serbe. La situation se dégrade jusqu'en 1992, où la guerre de Bosnie-Herzégovine éclate. **Sarajevo, la capitale bosnienne, est d'abord assiégée par l'Armée populaire yougoslave puis par l'armée de la République serbe de Bosnie.** Le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) décide de sanctionner la Yougoslavie (alors composée de la Serbie et du Monténégro) : elle ne pourra pas participer à des événements internationaux, y compris des compétitions sportives. Face à cette mesure exceptionnelle, le Comité International Olympique (CIO) prend l'initiative de faire revivre la Trêve olympique en lançant un appel planétaire pour qu'elle soit à nouveau appliquée. Il négocie avec l'ONU pour permettre aux athlètes serbes et monténégrins de participer aux Jeux Olympiques d'été de Barcelone de 1992, sous la bannière olympique, en tant qu'« Athlètes Olympiques Indépendants ». C'est cette négociation qui fera véritablement revivre la Trêve olympique.



© 2022 / CIO / MARTIN, Greg

• La Trêve olympique et l'ONU

Ce chapitre de la guerre de Bosnie-Herzégovine a créé un tel précédent que la Trêve olympique est, un an après les faits, reconnue et instituée par les Nations Unies. **Depuis 1993**, un an avant chaque édition des Jeux, les États membres adoptent la **résolution** intitulée « *Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'Idéal Olympique* ». Par cette résolution, les gouvernements sont invités à respecter la Trêve olympique, en garantissant que les athlètes, les officiels et toutes les autres personnes prenant part aux Jeux Olympiques puissent se rendre aux Jeux et y participer en toute sécurité. Cette résolution sera adoptée à l'automne 2023 pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Aujourd'hui encore, l'ONU et le CIO souhaitent, à travers la Trêve olympique, protéger les intérêts des athlètes et du sport, en faisant de ce dernier un outil de promotion de la paix, ainsi qu'une voie diplomatique et pacifique à la résolution de conflits. **L'objectif de la Trêve olympique est de permettre :**

- aux athlètes du monde entier, et bien que leur pays soit en guerre, de se rendre aux Jeux et d'y participer en toute sécurité ;
- à tous ceux qui participent aux Jeux – athlètes, officiels et spectateurs –, quelle que soit leur origine, de partager des moments de vie et des compétitions sportives dans un esprit d'unité, de paix et d'harmonie ;
- aux individus du monde entier d'observer la fraternité et l'amitié qui existent pendant les Jeux, et les inciter à promouvoir ces valeurs au sein de leurs collectivités ou de leurs pays ;
- une fenêtre de dialogue, une trêve que les gouvernements peuvent saisir pour reprendre leurs discussions au niveau diplomatique et chercher à mettre fin à un conflit.

À SAVOIR !

La Trêve olympique commence 7 jours avant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et prend fin 7 jours après la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques.

VOCABULAIRE :

Résolution : Une résolution est une proposition retenue ou une décision prise par une assemblée.



3 - La Trêve olympique aujourd'hui

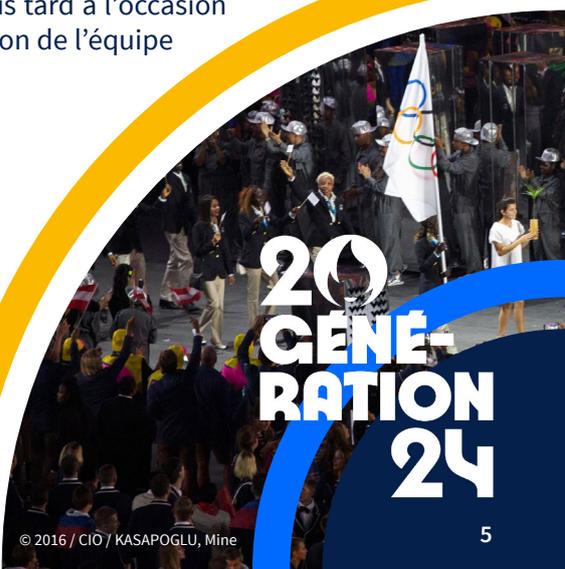
Voici quelques exemples qui montrent ce que le rétablissement de la Trêve olympique et son observation ont permis d'accomplir, à notre époque.

- En 2000, pour la première fois depuis la création des Jeux, **les délégations de Corée du Nord et de Corée du Sud défilent sous la même bannière**. Cette association est aussi historique qu'elle est exceptionnelle : en effet, la Corée est divisée en deux États indépendants dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945. Depuis cette date, les relations entre les deux régimes n'ont pas toujours été cordiales. Alors, lorsqu'en 2000, les deux pays annoncent défiler ensemble à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques à Sydney, ils envoient un message très fort de paix et de fraternité. Le succès est tel que l'opération sera répétée plusieurs fois : les équipes défilèrent de nouveau ensemble aux Jeux Olympiques à Athènes en 2004, aux Jeux Olympiques à Turin en 2006 et aux Jeux Olympiques à Pyeongchang en 2018.



Jeux Olympiques d'Athènes (2004) - Défilé des délégations des deux Corées sous le drapeau de l'unification coréenne, pendant la cérémonie d'ouverture.

- En 2016, pour la première fois dans l'histoire des Jeux, **10 athlètes réfugiés concourent au sein de l'équipe olympique des réfugiés**. Parce qu'ils ne pouvaient pas représenter le CNO du pays qu'ils ont dû fuir, les athlètes réfugiés ont longtemps dû renoncer à participer aux Jeux Olympiques. Mais en 2016, l'équipe olympique des réfugiés est créée, permettant à ces sportifs de haut niveau de prendre part aux Jeux Olympiques à Rio. L'expérience s'est étendue plus tard à l'occasion des Jeux Paralympiques de Tokyo 2020, avec la participation de l'équipe paralympique des réfugiés.





3. Les symboles de la Trêve olympique

• La flamme, la colombe et les anneaux Olympiques

Voici l'emblème de la Trêve olympique. Plusieurs symboles la composent :



La colombe incarne l'une des valeurs fondamentales des Jeux Olympiques : la paix. On peut d'ailleurs voir qu'elle tient dans son bec une branche d'olivier, qui en est également un symbole.



La flamme en arrière-plan rappelle celle utilisée pour allumer la vasque Olympique au début des Jeux, pendant la cérémonie d'ouverture.



Les anneaux Olympiques qui représentent l'union des cinq continents et la rencontre des athlètes du monde entier aux Jeux Olympiques.

• La Fresque de la Trêve olympique

La Fresque de la Trêve olympique fait sa première apparition aux Jeux Olympiques d'Athènes en 2004. Installée sur la place du Village Olympique, elle est inaugurée en présence du Président du CIO avant le début des Jeux Olympiques. Pendant la période des Jeux, les athlètes, des personnalités reconnues et des membres du **Mouvement Olympique** sont invités à signer la Fresque pour marquer leur soutien aux valeurs de solidarité et de paix. La Fresque devient ainsi une représentation visuelle de la Trêve olympique et de l'engagement du Mouvement Olympique à promouvoir la paix et le vivre-ensemble par le sport.

À SAVOIR !

S'il n'existe pas de Trêve paralympique (puisque la Trêve olympique couvre la période des Jeux Paralympiques), il existe tout de même une Fresque Paralympique. Celle-ci est installée sur la place du Village Paralympique et remplace la Fresque de la Trêve olympique pendant les Jeux Paralympiques. Elle incarne plus spécifiquement les valeurs paralympiques de courage, de détermination, d'inspiration et d'égalité, et appelle à l'édification d'un monde meilleur et plus inclusif pour les personnes en situation de handicap.

VOCABULAIRE :

Mouvement Olympique : Le Mouvement Olympique est l'action concertée, organisée, universelle et permanente, exercée sous l'autorité suprême du CIO, de tous les individus et entités inspirés par les valeurs de l'Olympisme. Les trois principales parties constitutives du Mouvement Olympique sont le Comité International Olympique (CIO), les Fédérations Internationales de sports (FI), et les Comités Nationaux Olympiques (CNO).